

**DELIBERATION PORTANT APPROBATION
DE LA SUBVENTION 2025 POUR L'ASSOCIATION TEAM FORUM**

Le conseil d'institut,

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L713-9 et R719-80,

Vu les statuts de l'institut,

Délibère :

Article unique

La subvention 2025 de 1500€ pour l'association étudiante Team Forum est approuvée.

Délibération adoptée à l'unanimité des 14 membres présents ou représentés.

A Toulouse, le mercredi 29 janvier 2025.

Le Président du conseil d'institut
Jean-Louis Zévaco



Le Directeur de l'ISTHIA
Cyrille Laporte



Campus du Mirail

Tél : +33 (0)5 61 50 23 68
5, allées Antonio Machado • 31058 TOULOUSE CEDEX 9
Courriel : isthia.toulouse@univ-tlse2.fr
Internet : www.isthia.fr

Campus de Foix

Tél : +33 (0)5 61 02 19 74 Centre Universitaire de l'Ariège
4, rue Raoul Lafayette 09000 FOIX
Courriel : isthia.foix@univ-tlse2.fr
Internet : www.isthia.fr

Campus de Cahors

Tél : +33 (0)5 65 23 46 04
273, Avenue Henri Martin 46000 Cahors
Courriel : master.gvcs-isthia@univ-tlse2.fr
Internet : www.isthia.fr

Conseil d'institut de l'ISTHIA
Séance du mercredi 29 janvier 2025

**DELIBERATION PORTANT APPROBATION
DE LA SUBVENTION 2025 POUR L'ASSOCIATION OEUF**

Le conseil d'institut,

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L713-9 et R719-80,

Vu les statuts de l'institut,

Délibère :

Article unique

La subvention 2025 de 500€ pour l'association étudiante Œuf est approuvée.

Délibération adoptée à l'unanimité des 14 membres présents ou représentés.

A Toulouse, le mercredi 29 janvier 2025.

Le Président du conseil d'institut
Jean-Louis Zevaco



Le Directeur de l'ISTHIA
Cyrille Laporte



Campus du Mirail

Tél : +33 (0)5 61 50 23 68
5, allées Antonio Machado • 31058 TOULOUSE CEDEX 9
Courriel : isthia@univ-tlse2.fr
Internet : www.isthia.fr

Campus de Foix

Tél : +33 (0)5 61 02 19 74 Centre Universitaire de l'Anège
4, rue Raoul Lafayette 09000 FOIX
Courriel : isthia.foix@univ-tlse2.fr
Internet : www.isthia.fr

Campus de Cahors

Tél : +33 (0)5 65 23 46 04
273, Avenue Henri Martin 46000 Cahors
Courriel : master.gvcs-isthia@univ-tlse2.fr
Internet : www.isthia.fr

Conseil d'institut de l'ISTHIA
Séance du mercredi 29 janvier 2025

**DELIBERATION PORTANT APPROBATION
DU REPRESENTANT DE L'ISTHIA AU COFCA**

Le conseil d'institut,

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L713-9 et R719-80,

Vu les statuts de l'institut,

Délibère :

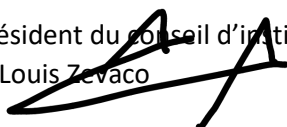
Article unique

Le représentant de l'ISTHIA au COFCA est le directeur de l'ISTHIA (Cyrille Laporte) ou son représentant.

Délibération adoptée à l'unanimité des 14 membres présents ou représentés.

A Toulouse, le mercredi 29 janvier 2025.

Le Président du conseil d'institut
Jean-Louis Zevaco



Le Directeur de l'ISTHIA
Cyrille Laporte



**DELIBERATION PORTANT APPROBATION
DE LA COMPOSITION DU COS**

Le conseil d'institut,

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L713-9 et R719-80,

Vu les statuts de l'institut,

Délibère :

Article unique

La composition du comité de sélection pour le recrutement du MCF sociologie de l'alimentation n°19MCF0983 est approuvée.

Délibération adoptée à la majorité des membres présents ou représenté (13 pour, 1 NPPV).

A Toulouse, le mercredi 29 janvier 2025.

Le Président du conseil d'institut
Jean-Louis Zeyaco



Le Directeur de l'ISTHIA
Cyrille Laporte

